



Information sur les changements apportés au DFP et valables à partir du 1^{er} avril 2016

Madame, Monsieur,

Depuis la mi-mars 2016, le nouveau site Internet de la branche « Öffentliche Verwaltung/Administration publique/Amministrazione pubblica » est activé et tous les documents de formation sont disponibles sous forme électronique. Nous espérons que vous saurez comment vous orienter dans l'Extranet et que ce nouvel instrument constituera une aide pour vous et la formation en entreprise.

Veillez prendre note de quelques changements importants survenus à l'occasion de la nouvelle version électronique du dossier de formation et des prestations (DFP) :

DFP pour les apprentis dont l'apprentissage débute au plus tôt en 2016

Veillez vous référer à la table des matières. Le **chapitre 4** décrit désormais la façon d'acquérir la **compétence opérationnelle**. De plus, vous trouverez dans ce chapitre des informations relatives au programme de formation en entreprise et le catalogue des objectifs évaluateurs, partie entreprise, avec les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles.

Les objectifs évaluateurs sont en outre décrits aux chapitres 6 à 12. **L'ordre** des différents documents en lien avec un objectif évaluateur donné **a changé** :

- Objectif évaluateur avec compétence professionnelle, critères partiels de la compétence professionnelle ainsi qu'une proposition des compétences méthodologiques, sociales et personnelles (MSP) pour les STA
- Documenter des activités concrètement réalisées
- Reconsidérer des activités concrètement réalisées
- Relation avec les cours interentreprises (avec l'information indiquant quel objectif évaluateur CI est traité au cours de quel semestre ainsi que les questions de réflexion correspondantes)
- Relation avec l'école professionnelle (**l'information indiquant quel objectif évaluateur scolaire est traité au cours de quel semestre est supprimée**), **il n'y a plus que des questions de réflexion**
- Contrôle et appréciation du formateur/de la formatrice

Au **chapitre 18**, vous trouverez **tous les liens** vers les **formulaires**.

Par ailleurs, on a éliminé les fautes de frappe, corrigé les erreurs de traduction et procédé aux adaptations formelles.

Les erreurs de traduction présentes dans la version française des objectifs évaluateurs

Les erreurs de traduction présentes dans la version française du dossier de formation et des prestations ont été corrigées. Cela concerne les objectifs évaluateurs 1.1.3.1, 1.1.3.5, 1.1.6.1, 1.1.6.2 et 1.1.6.3.

Les changements suivants **sont valables pour tous les apprentis**, y compris ceux qui ont déjà commencé leur formation. Les formulaires adaptés sont disponibles sur le site Internet de l'ovap (www.ov-ap.ch/fr-ch/Services/Formulaires) et ils le seront aussi sur **DBLAP2** et dans **rALS** à partir du **8 avril 2016**.

Unité de formation (UF)

Il est désormais possible d'attribuer de 0 à 3 points pour les indications des sources lors de l'évaluation de l'UF. Jusqu'à présent, on ne pouvait donner que 0 point ou 3 points.

Par ailleurs, les points d'aide à l'évaluation dans l'entreprise formatrice et à l'évaluation au cours interentreprises ont été complétés.



Rapport pratique

Désormais, les apprentis confirment par leur signature qu'ils ont rédigé le rapport pratique de manière autonome. Veuillez noter qu'il faut conserver tant un original signé du rapport pratique que les formulaires STA signés et la documentation UF signée jusqu'à l'échéance du délai de recours ou jusqu'au terme de la procédure de recours.

Modèle de cas pratique professionnelle oral pour experts aux examens

Dans le formulaire du modèle de cas pratique professionnel oral, les points suivants ont été complétés sur la première page :

Déroulement de l'examen présenté Identité contrôlée Question sur la santé posée

Sur le site Internet www.ov-ap.ch sous « Publications -> Foire aux questions », vous trouverez en continu des informations importantes sur les thèmes de la formation commerciale initiale dans la branche « Öffentliche Verwaltung/Administration publique/Amministrazione pubblica ».

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Branche Öffentliche Verwaltung/Administration publique/Amministrazione pubblica
Secrétariat suisse